



La commune de Saint Nicolas de la Taille s'engage dans la protection de vos données personnelles

Les données nominatives enregistrées par la Mairie de Saint Nicolas de la Taille sont stockées et utilisées en conformité avec les dispositions du **Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGDP)** n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable le 25 mai 2018 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée dite « Informatique et Libertés » dans sa dernière version.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage de la commune et ne peuvent être communiquées. Les données sont conservées le temps de la relation contractuelle conformément aux règles prescrites par les archives départementales, par la loi de 1978 et pendant une durée justifiée par la finalité de leur traitement.

Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGDP), vous disposez de droits concernant vos données personnelles. Vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données à caractère personnel vous concernant, sauf lorsque le traitement répond à une obligation légale ou lorsque ce droit d'opposition a été écarté par une disposition expresse de l'acte autorisant le traitement. Vous pouvez formuler votre demande par écrit auprès du Délégué à la protection des données personnelles Mairie de Saint Nicolas de la Taille (Mme Lemaitre Sandra Le Bourg 76170 Saint Nicolas de la Taille).

Vous pouvez enfin introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex, www.cnil.fr.)